



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Soutien en ingénierie

Aide

Acteur public

Association

Réseau

Publié le 7 octobre 2025

Reading time : 1 minutes

Un accompagnement pourra être proposé aux Comités Départementaux sportifs et aux associations en fonction de leurs besoins et des compétences des professionnels du Conseil départemental dans des domaines tels que : conseil pour le bon fonctionnement de l'association, sensibilisation à la laïcité, promotion de l'égalité femme/homme, développement du vivre ensemble et lutte contre toutes les formes de discriminations, bifurcation écologique...

Qui est concerné ?

Les associations sportives et les Comités départementaux sportifs.

En quoi consiste cette aide ?

- Conseils pour le bon fonctionnement de l'association
- Promotion de l'égalité femmes-hommes
- Lutte contre toutes formes de discriminations, d'exclusions ou d'addictions
- Bifurcation écologique
- Sensibilisation à la laïcité
- Prévention et développement psycho-affectif de la jeunesse

Comment en bénéficier ?

Les demandes sont à adresser à la
Direction Jeunesse, Sports, Valeurs de la République et Innovation (DJSVRI) :

djsvri@cd31.fr

Tél. 05 34 33 14 47

subventions.haute-garonne.fr

La périodicité de cette aide ?

Tout au long de l'année